

Résolu: De recommander au Conseil l'octroi des permis suivants:

29021. "Montreal Rolling Mills Company", (The Steel Company of Canada, Limited), — pour garder en place deux puits de lumière, sous le trottoir public de la rue Notre-Dame Ouest, en face de la propriété de ladite Compagnie, portant le No 1272 de ladite rue;
- 29020 "M. J. P. L. Bérubé", au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, — pour garder en place deux soûtes à charbon, sous le trottoir public de la rue Clarke, en face de la propriété de ladite Société, portant les Nos 235 à 237 de ladite rue;
29015. "Compagnie Canadian Pacific Railway Telegraph", — pour garder en place cinq puits de lumière, sous le trottoir de la rue de l'Hôpital, et une voûte et une entrée à charbon sous le trottoir public de la rue Saint-François-Xavier, le tout en face de la propriété de ladite Compagnie, située au coin sud-ouest des rues de l'Hôpital et Saint-François-Xavier;
29016. "M. G. Gravel", au nom de la Succession L. C. Gravel, — pour garder en place une entrée à charbon, sous le trottoir public du Boulevard Saint-Laurent, en face de la propriété de ladite Succession, portant le No 386 de ladite rue;
29017. "M. William H. Walsh", — pour garder en place une voûte et une entrée à charbon, sous le trottoir public de la rue Mackay, en face de sa propriété, portant le No 469 de ladite rue;
29018. "M. Salomon Vineberg", — pour garder en place une voûte, sous le trottoir public de la rue Notre-Dame Ouest, en face de sa propriété portant le No 316 de ladite rue;
29014. "M. G. Gravel", au nom de la Succession L. C. Gravel, — pour garder en place une entrée à charbon, sous le trottoir public du Boulevard Saint-Laurent, en face de la propriété de ladite Succession, portant le No 400 de ladite rue.

8.—Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Aukiteur de la Cité, au montant total de \$4,232.78, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

9.—Soumise une communication de la "Touzin Sand Co.", demandant au Bureau des Commissaires d'adopter une résolution, à l'effet de l'autoriser à retirer des intérêts sur le dépôt de \$11,110 qu'elle a fait pour garantir l'exécution de son contrat, pour la fourniture de matériaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser le paiement desdits intérêts.

10.—Soumis un rapport de l'Assistant-Ingénieur en Chef, au sujet de la réclamation de M. D. Gallery, pour inondation.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Département des Réclamations, pour savoir si l'exécution des travaux proposés, dans ledit rapport, serait de nature à affecter la réclamation de M. Gallery, et si ce dernier a droit à plus de \$25, vu les faits nouveaux.

11.—Maitre Maméchal se présente devant le Bureau au sujet de l'achat du terrain de M. Drummond, pour l'élargissement du Boulevard Pie IX.

Maitre Maréchal s'engage à soumettre une communication par écrit.

12.—(29050) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant la construction d'un pavage en asphalte, ainsi que d'un trottoir en ciment, sur les deux côtés de la rue Lalonde, entre l'avenue Papineau et la rue Dorion.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De recommander au Conseil de voter, pour les fins ci-dessus, les crédits suivants:

Resolved: To recommend to Council that the following permits be granted:

29021. Montreal Rolling Mills Co. (The Steel Co. of Canada, Ltd.), — permit to maintain two light vaults under the sidewalk on Notre Dame street West, in front of the property of said Company, bearing No. 1272, said street;
29020. Mr. J. P. L. Bérubé, on behalf of the St-Jean-Baptiste Society of Montreal, — permit to maintain two coal chutes under the sidewalk on Clarke street, in front of the property of said Society, bearing Nos. 235 and 237, said street;
29015. Canadian Pacific Railway Telegraph Co., — permit to maintain 5 light-vaults under the sidewalk on Hospital street, and a vault and a coal chute under the sidewalk on St-François-Xavier street, the whole in front of the said Company's property, situated at the south-west corner of Hospital and St-François-Xavier streets;
29016. Mr. G. Gravel, on behalf of the L. G. Gravel Estate, — permit to maintain a coal chute under the sidewalk on St. Lawrence Boulevard, in front of the property of said Estate, bearing No. 386, said boulevard;
29017. Mr. Wm. H. Walsh, — permit to maintain a vault and a coal chute under the sidewalk on Mackay street, in front of his property, bearing No. 469, said street;
29018. Mr. Salomon Vineberg, — permit to maintain a vault under the sidewalk on Notre Dame street West, in front of his property bearing No. 316, said street;
29014. Mr. G. Gravel, on behalf of the L. G. Gravel Estate, — permit to maintain a coal chute under the sidewalk on St. Lawrence Boulevard, in front of the property of said Estate bearing No. 400, said boulevard.

8.—Submitted warrants, verified by the City Comptroller and Auditor, aggregating \$4,232.78, as per certified list.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

9.—Submitted a communication from the Touzin Sand Co., asking the Board of Commissioners to adopt a resolution authorizing said Company that they be paid interest on the deposit of \$11,110 made by them to guarantee the carrying out of their contract for the supply of materials.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the payment of said interest.

10.—Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, anent Mr. D. Gallery's claim for flooding.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Claims Department, in order to know whether the proposed works, mentioned in said report, would be such as to affect Mr. Gallery's claim, and whether the latter is entitled to more than \$25, taking into account the new facts.

11.—Mr. Maréchal appeared before the Board, anent the purchase of a piece of land from Mr. Drummond, for the widening of Pius IX Boulevard.

Mr. Maréchal was requested to submit a memo in this connection.

12.—(29050) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that an asphalt paving be laid on Lalonde street, and that a cement sidewalk be constructed on both sides of said street, between Papineau and Dorion streets.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To recommend to Council that the following appropriations be voted for the above purposes: